



VILLE DE
Millau
www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept avril à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU
étant assemblé en session ordinaire, à la Halle Viaduc,
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

Nombre de conseillers :

En exercice.....35
Présents.....27
Votants.....30

Objet :

RAPPORTEUR :
Madame BACHELET

Délibération numéro :
2022/052

Budget Production
d'Energie Photovoltaïque :
Décision Budgétaire
Modificative n°1

Nota - La Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le : vendredi 8 avril 2022, que la convocation du conseil avait été établie le vendredi 1er avril 2022

La Maire

ETAIENT PRESENTS : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOUT, Charlie MEDEIROS, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Thierry SOLIER, Maguelone GUIBERT

ETAIENT EXCUSES : Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Jean-Louis JALLAGEAS, Fabrice COINTOT, Daniel DIAZ, Karine ORCEL, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

PROCURATIONS : Jean-Pierre MAS pouvoir à Marie-Eve PANIS, Corinne COMPAN pouvoir à Sylvie MARTIN-DUMAZER, Fabrice COINTOT pouvoir à Yannick DOULS

Monsieur Valentin ARTAL est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Madame Anne-Marie CHABERT, Directrice Générale Adjointe des Services de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment pris en ses articles L.1612-11, L.2311-5 et L.2313-1 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2020 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics locaux à caractère industriel et commercial ;

Vu la délibération n°2021/063 du 18 mars 2021 relative à la création du budget de production d'énergie photovoltaïque en comptabilité M4, géré hors taxe, et au vote du budget 2021 ;

Vu la délibération n°2021/236 du conseil municipal en date du 20 décembre 2021 approuvant le budget primitif 2022 de la ville de Millau ;

Considérant que la présente décision budgétaire modificative n°1 de l'exercice 2022 du budget Production d'Energie Photovoltaïque reprend les résultats de l'exercice 2021 ;

Considérant que l'excédent de fonctionnement est repris au chapitre 002 pour un montant de 1 301,43 euros ;

Considérant que le déficit d'investissement s'élève à un montant de 542,38 euros ;

Considérant que le montant du déficit des restes à réaliser est de 263,40 euros ;

Considérant qu'une inscription de crédit complémentaire en fonctionnement est inscrite sur le poste maintenance des installations pour un montant de 1 301,43 euros ;

Accusé de réception en préfecture
012-211201454-20220407-2022DL_052-DE
Reçu le 08/04/2022

Acte dématérialisé

Considérant que ces inscriptions budgétaires sont retracées dans les tableaux ci-dessous :

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	LIBELLE	POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF	REPORTS	DM1	
				PROPOSITIONS NOUVELLES DU MAIRE	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES				
011	Impôts et taxes	3 846,00		1 301,43	1 301,43
	61558 : Autres biens mobiliers	2 736,00		1 301,43	1 301,43
	611 : Prestations de services	400,00			
	627 : Frais bancaires	200,00			
	63513 : autres impôts locaux	510,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00	0,00
	658 : Charges diverses de gestion courante				
66	Charges financières	1 383,00		0,00	0,00
	66111 : Intérêts des emprunts et dettes	1 383,00			
	66112 : Intérêts courus non échus				
67	Charges exceptionnelles			0,00	0,00
	6711: Autres charges exceptionnelles				546,00
042	Op. d'ordre de transf. Entre sections	17 544,00		0,00	0,00
	6811 : dot. Amort. Immo. Incorp. & corp.	17 544,00			
	6812 : dot. Amort. Charges à répartir				
006	Autofin. Compl. de la section d'investis.				
023	Virement à la section d'investissement	3 109,00			0,00
	TOTAL DEPENSES	25 882,00		1 301,43	1 301,43
	RECETTES				
70	Ventes	25 882,00		0,00	0,00
	701 : ventes de produits finis et intermédiaires	25 882,00			
75	Autre produits de gestion courante	0,00		0,00	0,00
	757 : redev versées par fermiers et concession.				
	7588 : autres				
77	Produits exceptionnels	0,00		0,00	0,00
	778 : autres produits exceptionnels				
042	Op. d'ordre de transf. Entre sections	0,00		0,00	0,00
	777 : Amortissement de subventions				
	TOTAL RECETTES	25 882,00		0,00	0,00
002	Excédents antérieurs reportés			1 301,43	1 301,43
	TOTAL RECETTES DE LA SECTION	25 882,00		1 301,43	1 301,43

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES ET RECETTES

Chapitre	LIBELLE	POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF	REPORTS	DM1	
				PROPOSITIONS NOUVELLES	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
	DEPENSES				
001	Excédent reporté			542,38	542,38
040	Op. d'ordre de transf. Entre sections	0,00		0,00	0,00
	139111 : amortissement subvention				
	13918 : Autres subventions d'équipement				
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00
	2762 : Créance/transf. de droit à déduc. Tva				
16	Emprunts et dettes assimilés	13 710,00		0,00	0,00
	1641 : Amortissement emprunts CDC	13 710,00			
	1688 : ICNE				
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00
	2031 : Frais d'études				0,00
	2051 : brevets licences et logiciels				
21	Immobilisations corporelles	94 000,00	263,40	0,00	263,40
	2111 : terrains nus				
	2153 : installation à caractère spécifique	94 000,00	263,40		263,40
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00
	2315 : Instal, matériel et outillage technique				0,00
	2388 : Autres immobilisations corporelles				
26	Participations, créances rattach. A des part.	0,00		0,00	0,00
	266 : Autres formes de participations				
	TOTAL DEPENSES	107 710,00	263,40	542,38	805,78
	RECETTES				
001	Excédent reporté				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		805,78	805,78
	10682 : Réserves				
	1068 : Autres réserves			805,78	805,78
13	Subventions d'investissement reçues	0,00		0,00	0,00
	1318 : subv equip agence de l'eau				
16	Emprunts et dettes assimilés	87 057,00		0,00	0,00
	1641 : Amortissement emprunts	87 057,00			
	1688 : ICNE				
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00
	21531 : réseaux d'adduction d'eau				
	2313 : Constructions				
27	Autres Immobilisations Financières	0,00		0,00	0,00
	2762 : Créance/transf. de droit à déduc tva				
040	Op. d'ordre de transf. Entre sections	17 544,00		0,00	0,00
	2801 : Amort.immo.Corp. Frais d'Etablis. 28051				
	281351 : Amortissement des réseaux				
	28153 : Installation à caractère spécifique	17 544,00			
	28154 : matériel industriel				
481	Charges à répartir sur plusieurs exerc.	0,00		0,00	0,00
	4818 : Charges à étaler				
	TOTAL RECETTES	104 601,00		805,78	805,78
005	Autofinancement complémentaire				
021	Virement de la section de fonctionnement	3 109,00			
	TOTAL RECETTES DE LA SECTION	107 710,00		805,78	805,78

Aussi, après avis favorable de la Commission municipale des finances du 25 mars 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **décide par 25 voix pour et 5 abstentions** (*Alain NAYRAC, Claude ASSIER, Christophe SAINT PIERRE, Christelle SUDRES BALTRONS, Thierry SOLIER*):

1. D'adopter la présente décision budgétaire modificative.

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL

La Maire de Millau

La Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.